

## Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

Obligatoire pour toutes entreprises, c'est un impôt versé à un organisme collecteur (OCTA), qui permet de financer les dépenses nécessaires au développement des formations en apprentissage. Le taux est égal à 0,68% de la masse salariale auquel s'ajoute, pour les entreprises de plus de 250 salariés ne respectant pas le taux minimal d'alternants, une contribution supplémentaire.

### Dates à retenir

**Dès maintenant**, prenez contact avec votre conseiller OCTA

**28 février 2019** : date limite du paiement de la taxe d'apprentissage

**30 avril 2019** : reversement de la fraction régionale au Trésor Public

**2019**, dernière année de collecte de taxe d'apprentissage

**2020**, de nouvelles règles avec la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. **ADEFA** est à votre service pour vous informer

## Comment affecter votre taxe d'apprentissage à ADEFA ?

### Par Internet

Orientez-vous sur le site Internet de votre OCTA pour faire votre déclaration en ligne.

### Sur papier

Complétez votre bordereau de versement sur la partie « reversements aux écoles et aux UFA » avec les informations relatives à votre affectation.

### Un seul n° UAI : 0596448N

Si vous souhaitez soutenir une ou des formations en particulier, précisez son nom et l'UFA sur votre bordereau.

### Besoin d'un conseil ?

### D'une aide personnalisée ?

Tél. 03 20 21 95 34



16 bis rue de l'égalité  
CS 82046

59702 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX  
Tél. 03 20 21 95 34

[www.adefa.fr](http://www.adefa.fr)



## Je soutiens l'apprentissage, je verse ma taxe à ADEFA



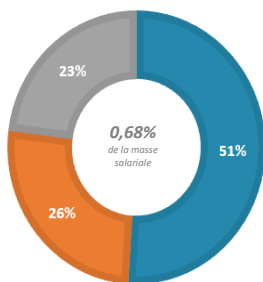
## Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à ADEFA ?

En tant que CFA, **ADEFA** a pour seule source de financement la taxe d'apprentissage. Pour que nous puissions former et accompagner les jeunes à vos métiers d'aujourd'hui et de demain, soutenez-nous en affectant votre taxe d'apprentissage à **ADEFA**.

## Comment ça marche encore cette année ?

Le montant de la taxe correspond à **0,68%** de la masse salariale et doit être versé à un OCTA (Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage) qui répartit la somme en 3 affectations :

- **51%** : fraction régionale pour l'apprentissage (versée au Trésor Public)
- **26%** : part « quota » pour le financement des CFA et sections en apprentissage
- **23%** : part « hors-quota » pour le développement des formations hors apprentissage



**ADEFA** est habilité à collecter le **QUOTA**, la **CSA** (Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage pour les entreprises de plus de 250 salariés) et le **HORS-QUOTA** (pour les entreprises d'accueil des apprentis qui ne couvrent pas le coût de la formation).

## Nos UFA partenaires



## Quelques chiffres

Grâce aux entreprises contributrices en 2018, **650** apprentis ont bénéficié d'une formation en apprentissage dans les secteurs suivants :

- Industrie
- Commerce-Distribution
- Informatique - Réseaux
- Web - Digital
- Environnement
- Banque - Assurance

**84%** de taux de réussite aux examens (session 2018).

**92%** d'insertion positive (34% en emploi et 62% en poursuite d'études sur 79% de répondants à l'enquête insertion des promotions 2017).

## Nos formations en apprentissage

**CFA ADEFA - UFA ACTIF CNT - 36 rue de l'Abreuvoir 59300 VALENCIENNES**  
 Titre professionnel Technicien de Maintenance en Multimédia et Électrodomestique  
 Titre certifié Technicien Services de l'Électrodomestique Connectée  
 Titre certifié Conseiller Services en Équipements Connectés  
 Titre certifié Vendeur de l'Électrodomestique et du Multimédia  
 Titre certifié Gestionnaire en Maintenance et Support Informatique  
 Titre certifié Technicien de Maintenance en Micro-Informatique  
 Titre professionnel Technicien de Réseaux de Télécommunications  
 Titre professionnel Installateur de Réseaux de Télécommunications

**CFA ADEFA - UFA ACTIF CNT - Espace Alliance - 51 rue Sully 80016 AMIENS**  
 Titre professionnel Technicien de Maintenance en Multimédia et Électrodomestique  
 Titre certifié Technicien de Maintenance en Micro-Informatique

**CFA ADEFA - UFA AFPA - Rue Léon Blum 62800 LIEVIN**  
 Titre professionnel Technicien de Contrôle Non Destructif

**CFA ADEFA - UFA AMIGRAF - 92 rue Abélard 59000 LILLE**  
 Titre certifié Chef de Projet Digital - option Design et Marketing  
 Titre certifié Chef de Projet Digital - option Développeur Digital  
 Titre professionnel Designer Web

**CFA ADEFA - UFA AVEC (anciennement ARCNAM) - 8 boulevard Louis XIV 59044 LILLE CEDEX**  
 BTS Assurance

**CFA ADEFA - UFA BAGGIO - 332 boulevard d'Alsace 59000 LILLE**  
 BTS Technico-Commercial - spécialité Énergie et Environnement

**CFA ADEFA - UFA BEAUPRE - Avenue de Beaupré 59320 HAUBOURDIN**  
 BTS Europlastics et Composites - option Pilotage et Optimisation de la Production  
 BAC PRO Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement  
 CAP Propreté de l'Environnement Urbain, Collecte et Recyclage

**CFA ADEFA - UFA CESI - 7 rue Diderot 62000 ARRAS**  
 Titre certifié Gestionnaire de Maintenance et Support Informatique  
 Cycle préparatoire à l'entrée en école d'ingénieurs - option Qualité, Sécurité et Environnement  
 Cycle préparatoire à l'entrée en école d'ingénieurs - option Gestionnaire en Organisation et Performance Industrielle

**CFA ADEFA - UFA DEGRUGILLIER - 1 boulevard Basly 62260 AUACHEL**  
 BTS Europlastics et Composites - option Pilotage et Optimisation de la Production

**CFA ADEFA - UFA ICAM - 6 rue Auber 59000 LILLE**  
 Titre certifié Chargé des Systèmes Numériques Industriels  
 BAC PRO Maintenance des Équipements Industriels  
 CAP Mise en Œuvre des Caoutchoucs et Élastomères Thermoplastiques